



## Comité Technique de l'INRA du 16/02/2016: Déclaration de la CGT-INRA

CGT-INRA – RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole - 01.39.53.56.56 [cgt@inra.fr](mailto:cgt@inra.fr) - <http://www.inra.cgt.fr/>

Avant-propos : *La CGT INRA dénonce la criminalisation de l'action syndicale qui s'est singulièrement durcie ces derniers mois. Avec l'ensemble de la CGT, nous réclamons avec force la fin des poursuites iniques et inédites contre nos camarades ex Good Year, la réintégration et la relaxe des personnels d'Air France... Le seul tort des syndicalistes était de lutter contre la vraie violence, la violence insupportable, celle qui détruit l'emploi et l'industrie, celle qui met sur le carreau des centaines, des milliers de salariés, pendant que les actionnaires continuent à toucher des milliards de dividendes.*

**Ce Comité Technique se tient deux semaines après que les personnels de l'INRA Montpellier soient venus, à plus de 200 avec les organisations syndicales locales, interpeller le PDG de l'INRA pour exiger l'abandon de la mise en place du système inique qu'est le RIFSEEP.** La

CGT-INRA entend relayer à ce comité technique cette **exigence qui monte désormais**, sous des formes diverses (assemblées générales, rassemblements, prise de position, ...) **de tous les centres de l'Institut**, et qui s'est aussi exprimée le 26 Janvier à l'occasion de la journée de grèves et de manifestations appelée par CGT, Solidaires et FO. **Les directeurs d'unité commencent aussi à réaliser les effets dévastateurs qu'une telle mesure inégalitaire pourrait générer au niveau de leurs collectifs de recherche, et nous soutenons la pétition qui circule parmi eux.** Car c'est bien une individualisation complète des rémunérations qui est recherchée, opposant les personnels les uns aux autres, alors que pour tous les personnels, le gouvernement rechigne, c'est le moins qu'on puisse dire, à lever le gel du point d'indice bloqué depuis 6 ans. C'est aussi à mettre en relation avec la **suppression des avancements accélérés d'échelon** décidée par le gouvernement, une mesure emblématique du protocole PPCR, porté aux nues par certains.

Le passage au Rifseep à budget constant est d'ailleurs constamment réaffirmé, ainsi que la modulation entre agents, ce qui signifie que ce sont les pertes des uns qui vont alimenter les gains minimes des autres... et sauf à résoudre la quadrature du cercle, que vaut la « garantie » que personne n'y perdra (annoncée d'ailleurs pour la seule 1<sup>ère</sup> année !) ? Le chantage qui commence à être avancé: « vous devez accepter le Rifseep sinon vous n'aurez plus de primes au 1<sup>er</sup>

Janvier 2017 car la PPRS va être supprimée par décret » est inacceptable ! **Nous exigeons du Ministère le maintien et la revalorisation de la PPRS et l'abrogation du Rifseep, à tout le moins son exemption pour les ITA (et les ITRF des universités), et que la direction de l'INRA s'engage ici à demander cette exemption pour les ITA INRA.**

Qu'on ne compte donc pas sur nous pour débattre aujourd'hui des modalités d'application que pourraient prendre une mesure que nous refusons, et alors qu'aucun texte l'actant n'a été présenté au comité technique ministériel qui se réunit ce même 16 Février. En revanche, **nous invitons les personnels à se mobiliser encore plus massivement lors de la semaine d'action lancée par l'intersyndicale de l'ESR (Enseign. Sup. et Rech.) du 14 au 18 Mars, où les agents des EPST et Universités sont appelés à se rassembler devant les présidences de centres de recherche et d'universités pour exprimer leur opposition au Rifseep.**

**En même temps que la tentative de mise en place de Rifseep qui menace le caractère collectif de nos recherches, les personnels assistent à l'effondrement des postes offerts aux concours de recrutements de titulaires, poussant par là même à l'explosion de la précarité et bouchant l'avenir des jeunes que nous contribuons à former dans nos labos.** Les chiffres sont tombés cette semaine faisant voler en éclats la pseudo « sanctuarisation » de l'ESR: 86 postes ITA offerts contre 133 en 2013 et... 359 en 2009 avec les conséquences associées sur les avancements réduits à leur plus faible expression ! La Direction a prétendu dans les réunions de directeurs d'unité que dans un budget « contraint », elle avait fait le choix de maintenir l'emploi scientifique au détriment de

l'emploi technique : faux ! On assiste aussi à un effondrement pour les emplois de jeunes chercheurs avec 32 CR2 contre 67 en 2008, avec une diminution constante entre 2012 (51), 2013 (45), et 2014 (39). La décroissance plus limitée chez les chercheurs est en définitive due aux emplois offerts en DR2. C'est une politique de prestige au détriment du renouvellement des forces scientifiques et techniques de l'institut, qui amène aujourd'hui de nombreuses unités, en particulier des UE, au point de rupture en termes de remplacement de personnels permanents.

**Cette situation de l'emploi se conjugue avec les difficultés de financement des unités.** La CGT-INRA se reconnaît dans l'exigence des collègues ayant lancé la [pétition intitulée « L'urgence d'un doublement immédiat et minimum des dotations de fonctionnement des laboratoires »](#) et appelle à la signer massivement. De plus en plus de collègues se rendent compte que le système du tout projet tant vanté par la Direction générale arrive à une impasse. Ce système de financement, chronophage et aux chances de succès minimales, provoque des effets d'aubaine pour les laboratoires déjà « riches » tandis qu'il fonctionne comme une loterie pour tous les autres. **Il est plus que temps que la dotation de base redevienne la principale source de financement du fonctionnement de nos unités avec une réorientation vers ce soutien de base des fonds alloués à l'ANR et au CIR, et pour l'INRA de ceux alloués aux métaprogrammes et autres projets incitatifs.**

**Concernant Saclay et l'avenir des personnels que l'on veut y déplacer**, la CGT interviendra de manière plus détaillée dans la discussion. Mais d'ores et déjà nous interpellons le PDG sur sa réaction vis-à-vis des déclarations du Président de la COMUE Paris-Saclay se félicitant de la transformation de cette COMUE en université à caractère intégratif, mode de structuration dont le PDG de l'INRA a répété, à l'occasion de plusieurs comités techniques, qu'il était problématique pour un organisme national de recherches. Pour nous, cela ne peut que remettre en cause la position de l'INRA comme membre fondateur de cette COMUE. De plus, contrairement aux avancées qui avaient pu être escomptées concernant les personnels, aucune des réunions tenues au plan local n'a avancé sur la mise en place d'un plan exceptionnel de mobilité collective pour les agents qui refusent d'aller à Saclay. Pire, toutes les déclarations des responsables vont dans le sens de mobilités individuelles et non collectives.

**Toute cette situation, tant au niveau de nos rémunérations et de nos statuts, de l'avenir de la recherche publique, de son financement et de ses emplois, que des mesures anti- sociales plus générales décidées par le gouvernement comme les attaques contre le code du travail, renforce, pour la CGT-INRA, l'urgence d'une mobilisation interprofessionnelle public-privé d'ampleur pour bloquer la politique gouvernementale.**

#### La CGT-INRA revendique

- l'augmentation immédiate de 8% de la valeur du point d'indice (gelée depuis 2011)
- l'attribution immédiate pour tous de 50 points d'indice, permettant de réparer la baisse du pouvoir d'achat que nous avons subie depuis 2011
- abandon du RIFSEEP
- aucune cotation différenciant les postes
- le maintien de la PPRS et son augmentation à 20% pour toutes les catégories
- l'intégration complète des primes dans le salaire
- l'abrogation de la PES/PEDR
- la non mise en œuvre du protocole PPCR
- aucune mobilité forcée
- et l'abandon des mesures rétrogrades du projet de loi déontologie, droits et obligations des fonctionnaires

**Renforcez un syndicat de luttes :**



**Adhérez à la CGT !**

**Syndicat National CGT-INRA**

RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole - Tél :

01.39.53.56.56 - Mail : [cgt@inra.fr](mailto:cgt@inra.fr) - Sites :

<https://intranet.inra.fr/cgt/> et <http://www.inra.cgt.fr/>